

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



cerfa

N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Poursuite et développement de l'activité

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Centre Viande Francis Plainemaison CVFP

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Tondusson Jérôme, Directeur

RCS / SIRET

4 0 2 3 8 4 5 4 9 0 0 0 2 6

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1)	L'activité dans la rubrique 2221 est autorisée à 45 t/jour; le projet prévoit une augmentation de 20t/j, soit 65t/j. L'augmentation est supérieure à 4 t/jour.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Poursuite et développement de l'activité de découpe et de préparation de produits alimentaires à partir de matières animales.
Aucune construction, ni démolition des locaux n'est prévue pour ce projet.

4.2 Objectifs du projet

Poursuite de l'activité actuellement autorisée par l'arrêté préfectoral du 22 mars 2018, dans la rubrique 2221 à hauteur de 45 t par jour de matière d'origine animale entrant en fabrication. L'activité future sera augmentée de 20 t/j, soit 65t de matière d'origine animale entrant en fabrication.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Néant

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Adaptation des heures de travail pour permettre une production augmentée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier de demande d'autorisation au titre de la rubrique 2221 a été déposé et a donné lieu à une enquête publique, et un arrêté préfectoral d'autorisation du 26 avril 2007. Deux nouveaux arrêtés préfectoraux ont été ensuite établis : le 27 mai 2011 puis le 22 mars 2018.

CVFP souhaite conserver le régime de l'autorisation au titre de la rubrique 2221.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
L'évolution de l'activité s'effectuera sans modification des locaux existants.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

16 et 18 avenue de l'abattoir à Limoges 87000.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

CVFP avait déposé un dossier ICPE , comprenant une étude d'impact, pour une demande d'autorisation d'exploiter qui a aboutit à un arrêté préfectoral daté du 26 avril 2007 ; une enquête publique avait été organisée.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outr-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bruits liés au projet resteront peu perceptibles : augmentation des arrivées de matières premières et des départs de produits finis et de déchets. Circulation complémentaire du personnel.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y a seulement un PPRI (risque d'inondation). Le site, placé en position haute par rapport au lit de la Vienne, n'est pas concerné par le risque d'inondation.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'entraîne pas de modification des dispositions constructives, ni des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement sur le milieu aquatique. La consommation d'eau provenant du réseau AEP sera marginale : moins de 20 m ³ par jour supplémentaire. L'eau provient du réseau d'adduction publique.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune construction
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La mise sur le marché de produits alimentaires issus de l'activité de découpe et de préparation de produits élaborés est soumise au respect de mesures d'hygiène de façon à éviter tout risque sanitaire. Les règles actuellement appliquées sur la production seront étendues aux productions supplémentaires envisagées.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en fabrication et l'expédition de matières supplémentaires vont générer des déplacements supplémentaires; ceux-ci seront imperceptibles, vu le trafic actuel dans la zone industrielle.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	le bruit correspond essentiellement à celui lié à la réception des matières premières et à l'enlèvement des produits finis et des déchets. De plus, il faut prendre en compte le trafic supplémentaire dû aux employés. L'évolution en terme de nuisances sonores restera peu perceptible dans la zone industrielle. Il n'y a pas d'habitations à proximité.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification par rapport à la situation actuelle
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification par rapport à la situation actuelle
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification par rapport à la situation actuelle
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification par rapport à la situation actuelle
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées supplémentaires seront traitée par la station de la collectivité.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La quantité d'eau usée va augmenter mais de façon non proportionnelle : le lavage est quasiment identique après production, qu'on ait travaillé plus ou moins de matière. Le principe d'une augmentation du flux dans la convention de rejet sur la station d'épuration de Limoges-métropole a été confirmée par le service concerné de la communauté de communes. Cette convention portera le rejet provenant de CVFP à 120 m3/j au total, aux concentrations de l'arrêté ministériel du 2 février 1998, soit < 96 kg de DBO5/j soit < 1600 EH.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le travail donnera lieu à la production de déchets de parage, comme actuellement. Ces déchets vont suivre la même voie que ceux actuellement produits : reprise par une entreprise d'équarrissage agréée.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il s'agit essentiellement d'une augmentation à la marge de la production actuelle, sans modification des bâtiments ni des réseaux, ni des installations.

La seule incidence porte sur l'augmentation des volumes d'eau potable consommée et d'eau usée rejetée. L'augmentation de volume sera moins que proportionnelle aux quantités de matières transformées.

Ce volume complémentaire, de concentration analogue, sera traité sans difficulté par la station d'épuration collective qui dispose d'une capacité importante portée à 81 000 m³ par jour et à 285 000 équivalents habitants. CVFP respectera les flux que la communauté de communes a prévu d'augmenter pour son site. Selon un mail du 16 juillet de Limoges métropole, la nouvelle convention sera signée à la rentrée prochaine.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Limoges

le, 24 juillet 2020

Signature

C.V. Francis PLAINEMAISON S.A.S.

au capital de 875 000 €

18, avenue de l'Abattoir - B.P. 81

87003 LIMOGES Cedex

Tél. 05 55 35 38 83 - Fax 05 55 06 21 91

R.C.S. Limoges 95 B 405

SIRET 409 384 549 00026 - APE 1011Z

TVA FR 05 402 384 549

TONDUSSON Jerome

RECU A LA PREFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE

le 28 JUL. 2020



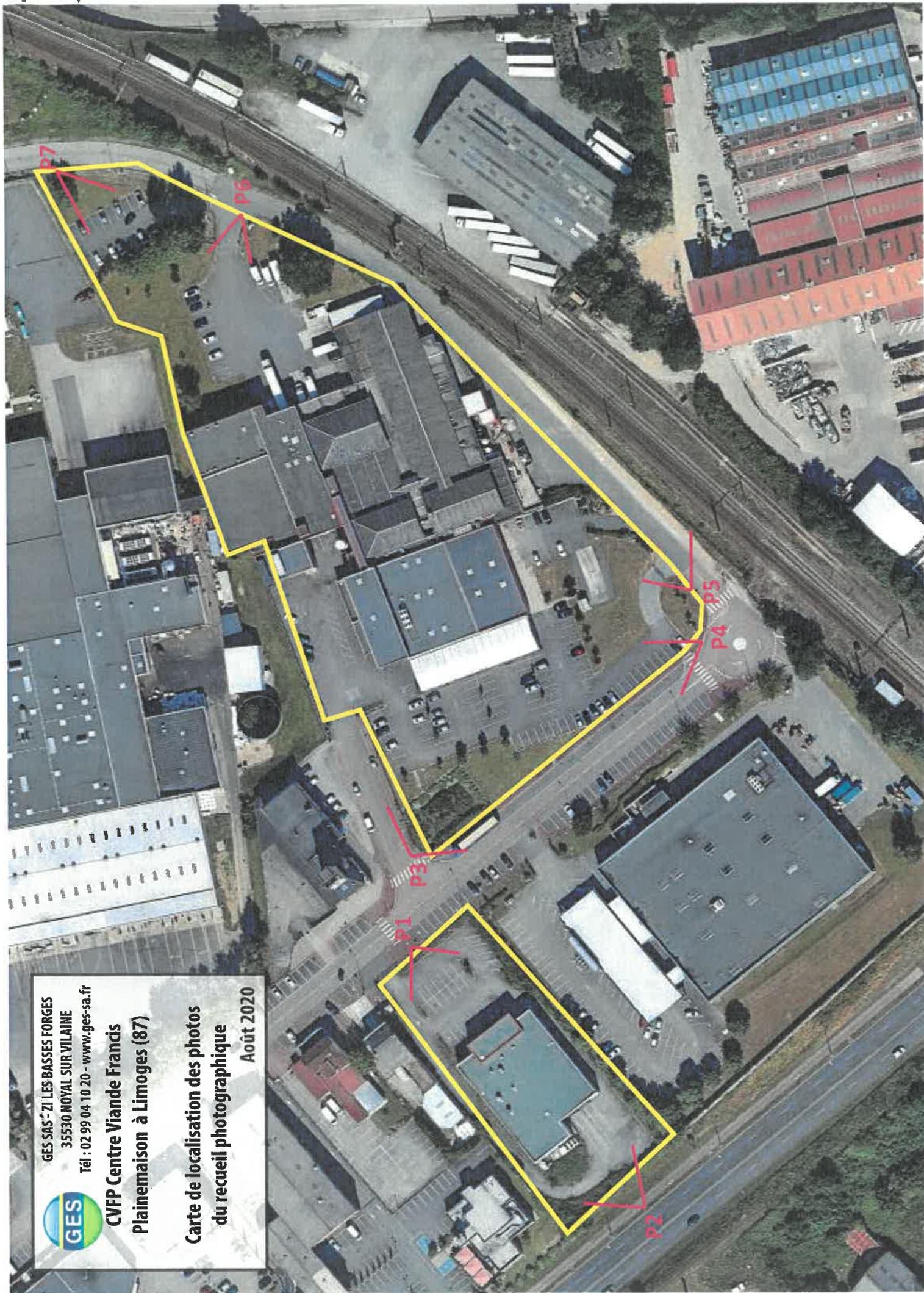
GES SAS - ZI LES BASSES FORGES
35530 NOYAL SUR VILAINE
Tél : 02 99 04 10 20 - www.ges-sa.fr



CVFP Centre Viande Francis
Plainemaison à Limoges (87)

Carte de localisation des photos
du recueil photographique

Août 2020



**CVFP Centre Viande Francis
Plainemaison à Limoges (87)**

Recueil photographique

PHOTO 1



PHOTO 2



CVFP Centre Viande Francis Plainemaison à Limoges (87)

Recueil photographique

PHOTO 3



PHOTO 4



PHOTO 5



**CVFP Centre Viande Francis
Plainemaison à Limoges (87)**

Recueil photographique



PHOTO 6



PHOTO 7



ZI Les Basses Forges
35 530 NOYAL SUR VILAINE
Tel : 02-99-04-10-20
Fax : 02-99-04-10-25

CVFP Centre Viande
Francis Plainemaison
CARTE DE LOCALISATION

LEGENDE

 SITES CVFP

N°dossier : CBB7 Date : 06/2020

1/25000 ème

LIMOGES

CVFP
CENTRE VIANDE
FRANCIS PLAINEMAISON

